

La République arabe du Yémen ratifie les Protocoles

La République arabe du Yémen a ratifié, le 17 avril 1990, les Protocoles additionnels aux Conventions de Genève du 12 août 1949, relatifs à la protection des victimes des conflits armés internationaux (Protocole I) et non internationaux (Protocole II), adoptés à Genève le 8 juin 1977.

Conformément à leurs dispositions, les Protocoles entreront en vigueur, pour la République arabe du Yémen, le 17 octobre 1990.

La République arabe du Yémen est le 96^e Etat partie au Protocole I et le 86^e au Protocole II.

Décès du professeur Paul Reuter

C'est avec une grande tristesse que le CICR a appris le décès du professeur Paul Reuter, survenu le 29 avril 1990 à l'âge de 79 ans.

Né à Metz (France) en 1911, docteur en droit, agrégé de l'Université (Nancy), Paul Reuter entreprit une grande carrière universitaire, enseignant successivement dans les facultés de droit de Nancy, Poitiers, Aix-en-Provence et Paris. Il fut également professeur associé à l'Institut universitaire de hautes études internationales à Genève (1985). Il occupa aussi de hautes fonctions auprès des ministères de l'Information, de la Justice, de la Défense nationale et des Affaires étrangères; il fut agent du gouvernement français dans plusieurs instances internationales, dont la Cour internationale de Justice, et son rôle d'arbitre fut déterminant au sein de nombreuses commissions d'organisations internationales et régionales ainsi que dans des tribunaux d'arbitrage et commissions de conciliation.

Paul Reuter était membre de la Commission du droit international des Nations Unies depuis 1964 et membre de l'Institut de droit international depuis 1963.